

plètement, murmure : "En sommes, un crime très propre !"

A sa porte, des pas s'arrêtent. On frappe timidement.

—C'est moi, Jean, veux-tu m'ouvrir ?

Il ouvre. Georges voit son frère si souriant qu'il ne peut s'imaginer qu'un crime est commis. Puis, il est persuadé que Jean n'a pas quitté le jardin.

—Qu'est-ce que tu me veux ? demande Montmayer. Il est tard. Pourquoi n'es-tu pas couché ? Cela ne te vaut rien, de veiller.

—J'ai quelque chose à t'apprendre.

—Quoi ?

—Une espérance à te donner.

—Une espérance ?

—J'ai surpris un bout de conversation entre Basselot et le baron de Blaitière, ce soir.

—Eh bien ? Quel intérêt ?

—Attends. Ils parlaient de toi. Ton invention les a vivement intéressés et Basselot a dit : "Je suis si convaincu du succès que j'ai envie d'offrir à Montmayer toutes mes économies, cent mille francs, pour l'aider dans ses débuts. Je vous y engage, à répondu Blaitière. J'y réfléchirai cette nuit, et demain nous verrons."

Et le malade, tremblant de joie, les yeux humides de larmes :

—Oh ! mon frère, mon Jean, ce serait le salut, plus de projets sinistres, plus de pensées terribles, plus de cauchemars.

Et Jean foudroyé par cette révélation qui, arrivée une heure plus tôt, sauvait Bourreille, et lui épargnait un crime, Jean plonge ses mains dans ses poches, en retire des poignées d'or et de billets de banque et pêle-mêle les jette sur le lit. Georges, d'une voix indistincte, lui demande :

—Cet argent, cet argent ! D'où vient-il ?

—Tu ne devines pas ? Maintenant Basselot peut m'offrir tout ce qu'il voudra, il est trop tard.

—Ah ! grand Dieu ! non, Jean, non, il n'est pas trop tard. Accepte la proposition du savant. Renvoie, demain, cette fortune à Bourreille. Nous chercherons ensemble par quel moyen. Et nous aurons, du moins, l'âme plus tranquille.

Jean, le front ridé, durement :

—Trop tard ! te dis-je, trop tard !

—Pourquoi ?

—Tu ne comprends pas ?

—Non, je n'ose comprendre.

Montmayer lui tend une serviette de toilette avec laquelle il a essuyé les taches de sang.

—Regarde, dit-il.

—Ah ! malheureux, tu as tué ce pauvre homme !

—Il l'a fallu, ou j'étais perdu !

—Mon Dieu, protégez-nous, protégez-nous !

Et trébuchant, sanglotant, le malade s'éloigne, les mains sur les yeux. Le lendemain matin, Basselot vient trouver Jean dans sa chambre. Il a réfléchi. Il trouve l'affaire excellente, d'une réussite certaine et il offre à Montmayer toutes ses économies pour l'aider. Le chimiste ne refuse ni n'accepte :

—Laissez-moi compléter mes travaux préparatoires, dit-il, ensuite nous verrons. Du reste, je vous l'ai dit, l'argent ne manquera pas.

Et dans ses yeux, il y a je ne sais quelle vague expression de désespoir, de remords peut-être, s'il est accessible aux remords !

* * Aux Bernadettes, le spectacle était lugubre après le départ de Montmayer. Sur la chaise, près de ce cadavre, la bougie brûlait toujours ; on eût dit qu'elle avait été mise là par une ironie monstrueuse de l'assassin, ainsi que l'on met les cierges bénits près des morts, au chevet du lit funèbre. Un courant d'air, arrivant de la porte entre-bâillée de la cuisine, faisait vaciller cette lumière, et cela projetait sur la figure de Bourreille des jeux d'ombre fantastiques qui lui donnaient les apparences de la vie. Il y a une demi-heure que le crime est commis. Tout à coup, un sourd gémissement rompt le solennel silence de la ferme endormie. Et ce gémissement, c'est Bourreille qui l'a poussé. Il n'est pas mort, il était en syncope seulement. Quelques minutes se passent encore, un nouveau gémissement. Peu à peu il se remue, ses doigts s'agitent, ses bras se lèvent, ses yeux s'ouvrent, mais se referment aussitôt. A-t-il conscience de ce qui s'est passé ?

Il regarde le bahut resté ouvert. De ses lèvres sort un cri inarticulé :

—Au voleur ! à l'assassin !

Et dans ses yeux épouvantés, à demi éteints par les ombres de la mort, passe une envie de vengeance. Tout ce qu'il y a de forces en ce pauvre être moribond, qui se sent frappé, tout ce qu'il y a d'énergie se concentre en une seule pensée : punir. Il n'est plus ni fou, ni maniaque, en cet instant, au contraire, sa pensée, ramassée pour ainsi dire, est d'une lucidité singulière. Qu'il vive une minute seulement, mais qu'il vive ! Il crie pour qu'on vienne le secourir, mais il se rend vite compte que ses cris ne feront que l'épuiser et que personne n'est assez près de lui pour qu'on l'entende. Alors il se traîne jusqu'à la muraille blanchie à la chaux, à longueur du bras ; il réussit à se mettre sur ses genoux ; sa main agitée de soubresauts violents s'imprégné du sang qui, de son crâne ouvert par une blessure atroce, lui coule sur le visage, dans le cou, sur les épaules. Et sa main ainsi rougie trace sur le mur :

C'est Jean de Montmayer qui m'a assas...

Une douleur terrible lui raidit le bras ; il étouffe ; il se dresse, fait deux pas, puis chancelle ; il se retient à une longue table carrée qui était près de la muraille ; et comme il s'appuie dessus de toute sa pesanteur, il la fait basculer ; la table perd l'équilibre et se renverse, collée contre le mur, les pieds en avant. Et Bourreille est étendu au milieu de la pièce, sur le dos. Cette fois il est bien mort.

Mais la table renversée cache l'inscription ! La phrase sanglante est invisible. Bourreille ne sera pas vengé !

* * Montmayer ne sort pas, cette matinée-là ! Il s'attend bien à ce qui va se passer. Déjà les ouvriers de la fabrique sont au courant de la nouvelle. Ils en parlent devant Jean qui écoute, sans les interroger.

—Il venait d'hériter, paraît-il, et il y a tant de vagabonds dans le pays.

Telle est leur impression. Georges, plus malade, ne s'est pas levé. C'est Claudine qui a découvert l'assassinat. A l'aube, quand elle descendit de sa chambre, par l'échelle de la grange, elle aperçut la porte de la maison ouverte, constata l'effraction, et entra, craignant un malheur. Elle trouva Bourreille déjà raide. Sur la chaise, la bougie avait brûlé jusqu'au bout. Elle avertit tout le monde à la ferme, courut chez Doriat annoncer le crime, puis chez le maire. De la fenêtre de son cabinet de travail, dont les larges vitraux prenaient jour sur la campagne, du côté de la ferme, Jean de Montmayer, aux aguets, vit bientôt arriver tout le village, et les groupes se former autour des Bernadettes.

—Heureusement, je n'ai rien à redouter, se disait-il.

Et il éprouvait une sorte d'orgueil diabolique à se sentir en sécurité, grâce à ses précautions prises. Une préparation chimique avait enlevé toute trace des taches de sang sur ses vêtements et de bougie sur son pantalon. Quant à l'or et aux billets, il n'avait eu garde de les conserver près de lui. Il les avait enfermés dans un coffre-fort et avait jeté ce coffre-fort dans le puits, tout simplement ; bien certain de pouvoir le retirer quand il le voudrait. Georges ne vint pas déjeuner. Jean mangea seul. Malgré sa force d'âme, il avait l'estomac serré. En général, il était extrêmement sobre. Ce jour-là il but beaucoup. Cela lui fit du bien. Il comptait rester tout l'après-midi sans sortir, mais une vague inquiétude irritait ses nerfs. Il se sentait attiré, par un instinct bizarre, vers la ferme où gisait le cadavre de sa victime. Il voulait, non point le revoir, le cadavre, mais se promener par les groupes de paysans et entendre ce que l'on racontait. Et comme il avait besoin de s'expliquer cet instinct à lui-même, il se disait :

—J'irai. J'apprendrai peut-être un détail dont je ferai mon profit.

Et il descendit fiévreux. Dans la cour de la fabrique, il releva machinalement la tête et regarda les fenêtres de l'appartement de son frère. Il aperçut, collée contre les vitres, la blanche figure de Georges. Il tressaillit et fronça le sourcil. Aux Bernadettes, un remous se fait parmi

la foule, non parce qu'on remarque Montmayer, mais parce qu'on signale l'arrivée du juge d'instruction de Versailles, averti le matin par dépêche télégraphique. Il est accompagné du commissaire de police. De loin, Montmayer reconnaît le magistrat. C'est M. de Moraines, un de ses amis du lycée ; pour lui, la rencontre est heureuse, car il va pouvoir suivre de plus près les péripéties de l'enquête.

—Décidément, le hasard est pour moi, pense-t-il.

Il aborde M. de Moraines, qui vient à lui la main tendue, en reconnaissant ce condisciple du même âge, de la même classe.

—Léon de Moraines !

—Jean de Montmayer !

Et après quelques explications, Montmayer demande :

—Je n'ai jamais assisté à une enquête de police. Veux-tu me permettre de t'accompagner, s'il n'y a pas d'inconvénient ?

—Certes, je te permets de satisfaire ta curiosité.

Deux gendarmes les ont précédés dans la cour de la ferme et se tiennent de chaque côté de la porte de l'habitation. M. de Moraines entre le premier ; le commissaire de police le suit, puis un médecin ; Montmayer vient le dernier. Il est pâle, et il n'a pu être maître d'un mouvement nerveux quand il a franchi la porte sur laquelle il découvre, nettement imprimée, la marque de son ciseau de fer. On laisse cette porte largement ouverte, afin d'éclaircir la chambre de Bourreille, et celle où est son cadavre. Le magistrat est tout de suite allé à celui-ci.

Montmayer est debout contre la muraille, près de la porte de la seconde chambre, là même où il avait éprouvé sa terrible émotion, lorsqu'il avait cru que Bourreille le retenait par derrière. Et il n'est pas moins troublé, peut-être, car ses lèvres frémissent et son front est mouillé, c'est que son premier regard sur le cadavre vient de lui prouver qu'il était changé de place. Qui l'avait enlevé au seuil qu'il barrait en travers. Était-ce quelque domestique ? Ou bien Bourreille était-il revenu à lui, avait-il survécu ne fût-ce que quelques minutes ? Et alors que s'était-il passé ? Il essuie son front. M. de Moraines s'approche.

—Cela t'émeut, tu regrettes d'être venu ?

Montmayer se met à rire et, d'une voix brève :

—Non pas. Au contraire !

—Non, il ne regrette pas d'être venu. Coûte que coûte, il voulait rester là. Il lui semblait que le danger serait moins grand s'il l'attendait de pied ferme, s'il le bravait. Si chez le juge naît un vague soupçon ; un mot de Montmayer, lancé à propos, pourra le faire évanouir ! Ce cadavre parle-t-il à son âme ? Non. L'instinct l'emporte, en ce moment, sur toute autre préoccupation. Il sait qu'il court un péril de mort et sa volonté, son énergie, son intelligence sont tendues vers un but unique : écarter ce péril. Il a compté avec le hasard, mais le hasard est une puissance aveugle, insaisissable, brutale, qui frappe à tort et à travers. Sera-t-il épargné ? Il suit avec un intérêt extraordinaire les gestes de ceux qui sont là, il écoute ce qu'ils disent avec une attention extrême, il cherche à deviner ce qu'ils pensent et ce qu'ils ne disent pas. Il entend quelques mots prononcés à voix basse, tantôt par le juge, tantôt par le commissaire de police, tantôt par le médecin qui examine le cadavre.

—Il est bien facile, disait le juge, de rétablir la scène du meurtre. Et d'abord, ce meurtre a eu le vol pour mobile. Le bahut défoncé en est une preuve. Il montre encore par son ouverture béante de l'or et des billets répandus sur les tablettes. On n'a pas eu le temps de tout emporter. Le malfaiteur a été pris d'épouvante, sans doute. Et il n'a pas touché aux valeurs au porteur ou nominatives, les premières étant négociables, mais dangereuses, à cause de leurs numéros, les secondes ne pouvant être vendues que par Bourreille.

—Il n'y a pas eu de lutte, dit le médecin, l'homme a été tué d'un coup de marteau.